

Procès-Verbal de la Commission Recherche du Conseil Académique

Formation Plénière

Séance du 13 janvier 2026

PV approuvé en
Commission Recherche
Formation Plénière
le 10 février 2026

Membres élus de la Commission Recherche du Conseil Académique :

Civilité	Nom	Présent(e)	Absent(e)	Représenté(e) par :
Monsieur	ABRAHAM Romain	X		
Monsieur	ASPE Barthélémy	X		
Monsieur	BALMAND Samuel		X	
Monsieur	CAGNON Benoît		X	Mme GILLAIZEAU
Madame	CASTAGNEZ Noëlline	X		
Monsieur	CLAVIER Benoît	X		
Monsieur	CORMIER Franck		X	Mme LETORT
Madame	COUILLANDRE Anabelle	X		
Madame	D'ALMEIDA Charlotte		X	Mme GRUGIER
Monsieur	DIALLO Babacar	X		
Madame	DURVILLE Fanny		X	
Monsieur	FOUCHER Fabrice	X		
Monsieur	FRANCOIS Clément	X		
Madame	GILLAIZEAU Isabelle	X		
Monsieur	GRANDJEAN Gilles		X	
Madame	GRUGIER Emma (titulaire)	X		
Monsieur	HALTER Fabien	X		
Madame	HENAULT Mélie	X		
Monsieur	KIRAT Djamel	X		
Madame	KOGA Estelle	X		
Monsieur	LACAYO Oscar		X	Mme NICOURT
Madame	LETORT Frédérique	X		
Monsieur	LIEDLOFF Mathieu	X		
Madame	MOLLET Lucile	X		
Madame	MURA Catherine	X		
Madame	NICOURT Sophie	X		
Madame	RABOT Éva		X	
Madame	RIBOT-BARRE Magali		X	Mme KOGA
Monsieur	ROBIN Thierry		X	Mme CASTAGNEZ
Monsieur	SINTUREL Christophe	X		
Madame	TAILLEBOIS Émiliane	X		
Madame	TURCU Camélia	X		
Madame	VAN HEIJENOORT Carine		X	
Monsieur	VERIN Marc		X	
Madame	VERON Laélia		X	
Madame	YOUSSEF Sawsen		X	

Invité-e-s à la séance :

- Madame Anne FIEF, Assistante de la Vice-présidente de la Commission Recherche, secrétaire de séance.
- Madame Géraldine LEONARD, directrice du Pôle APRI (Appui aux Projets, à la Recherche et à l'innovation)

Art 27 des statuts de l'université (CAc) qui s'applique à la CR

Le Conseil ne peut valablement siéger que si le tiers des membres composant la formation est présent et si la moitié est présente ou représentée.

Conseils	Effectif statutaire	Membres en exercice	Quorum	Dont 1/3 présents
CR	41	36	18	12

En début de séance : Nombre de présents : 22/ Procurations 7 / Total votants : 29

Le quorum étant atteint, Madame Camélia TURCU, Vice-présidente de la Commission Recherche ouvre la séance à 14h06.

Madame la Vice-présidente présente ses vœux pour l'année 2026 à l'ensemble des personnes présentes.

Rappel de l'ordre du jour :

1. **[Information] Informations générales**
2. **[Délibération] Approbation du Procès-Verbal de la Commission Recherche restreinte du 9 décembre 2025**
3. **[Délibération] Approbation de la direction du laboratoire InTherNa (Innovative Therapies and Nanomedicine)**
4. ~~**[Délibération] Demande de décharge pour la direction du laboratoire InTherNa**~~
5. ~~**[Délibération] Demande de décharge pour la direction du laboratoire ERCAÉ (Équipe de Recherche Contextes et Acteurs de l'éducation)**~~
6. **[Discussion] Avancée du projet Structuration des Plateformes à l'Université d'Orléans (Présentée par Monsieur Pascal BONNET, chargé de mission « Plateformes »**
7. **[Discussion] Questions diverses**

1. **[Information] Informations générales**

Deux points à l'ordre du jour sont supprimés (décharges pour direction de laboratoire)

- Les points concernant les décharges pour la direction de nouveaux laboratoires ont été retirés de l'ordre du jour, car déjà provisionnés dans le budget 2026.
- Une réflexion est lancée pour réviser les critères d'attribution des décharges (actuellement 32 heures ou 64 heures). Les membres sont invités à soumettre des propositions. Les critères pourraient inclure de manière plus explicite la taille du laboratoire, son caractère multisite ou multi-tutelle. Ce point fera l'objet d'une discussion et d'une délibération à une prochaine Commission Recherche.

BQR (appel à projets Bonus Qualité Recherche)

- Suite à certaines difficultés techniques rencontrées dans la transmission des messages et des pièces jointes par courriel, la date limite de soumission est reportée au 24 janvier 2026, afin de permettre à chacun de finaliser son dossier dans les meilleures conditions.
- Rappel de la règle : 1 à 2 projets priorisés par laboratoire.
- L'évaluation sera menée par un groupe de travail issu de la Commission de Recherche. La sélection est visée pour février, mais pourrait être décalée en fonction des contraintes budgétaires.
- Deux réunions de travail :

- 1ère réunion (13h-14h, le 26/01/2026) - définition des critères, méthode de travail.
- 2ème réunion (12h30-13h30, le 9/02/2026) – présélection des dossiers, proposition d'une liste principale des projets retenus, d'une liste d'attente.

CIOMs Laboratoires (Contrat Interne d'Objectif et de Moyen)

- Outil de dialogue stratégique.
- Discussion des projets scientifiques prioritaires des laboratoires.
- Suivi des objectifs et des moyens.
- Vision pluriannuelle en termes de recherche.
- Calendrier acté et transmis aux laboratoires : 12 janvier – 3 juillet 2026, l'ensemble des laboratoires est concerné.
- Réalisations majeures (2024–2025).
- Etat d'avancement des projets CIOM 2024.
- Objectifs stratégiques et perspectives futures.
- Point focus établissement : recherche à l'international.
- Chaque laboratoire est invité également à présenter un point focus.

Question : l'idée des liens entre la recherche et la formation à l'international n'appelle-t-elle pas la présence de responsables de masters ou de départements dans ces CIOMs ? La Vice-présidente répond que nous avons deux types de CIOMs. Les CIOMs composantes qui reprendront en 2027 en lien direct avec la formation et cette année les CIOMs laboratoires qui ont une visée sur la recherche avec une restitution de la part des laboratoires de deux documents. Il appartiendra aux laboratoires, s'ils le souhaitent, d'inviter les responsables de formations, de départements à ces CIOMs laboratoires. Un travail sera également fait en collaboration avec les collègues qui travaillent sur la base de données LaBBRI (La Base de données de la Recherche et des Relations Internationales). Il est aussi rappelé que la mission des thématiques fédératrices sera de faire le lien entre la formation et la recherche.

Numéros des unités de recherche

- Un point est fait sur la question de la numérotation des unités de recherche.
- Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ne fournissant plus de numéros pour les nouvelles unités ou celles qui ne sont plus sous tutelle CNRS, l'Université d'Orléans réfléchit à la mise en place d'un système de numérotation interne pour assurer une identification claire et harmonisée de ses unités de recherche propres ou en co-tutelle (hors CNRS, INSERM), en concertation avec l'ensemble des tutelles concernées.
- Ce travail d'harmonisation est en discussion et devrait être finalisé au printemps.

Appel à projets Carnot 2026 (environ 40 Instituts Carnot en France)

- L'appel à projets Carnot 2026, visant à renforcer la recherche partenariale, est présenté.
- Il se décline en deux volets : les Carnot "thématisés" à dimension nationale, et les Carnot "non-thématisés" à dimension régionale, adossés aux Pôles Universitaires d'Innovation (PUI).
- La politique de l'Université d'Orléans est d'encourager fortement ses laboratoires à s'intégrer dans le Carnot régional lié au PUI
- Cette stratégie vise à renforcer la cohérence et l'impact au niveau du site.
- La règle "un laboratoire, un Carnot" est rappelée.

AAP Séminaires et ateliers Loire Val-Health 2026 : date limite de soumission 31 janvier 2026.

Journée d'étude ARCHE/Euclide

- Une demi-journée de travail entre membres du groupe ARCHE* suivie d'une rencontre avec les membres du réseau EUCLIDE** aura lieu le 26 janvier à l'Hôtel Dupanloup (Orléans).
- À l'issue des ateliers, un temps d'échanges ouvert sera organisé. Les collègues intéressés par l'implication ou la coordination de projets européens sont invités à participer à cet événement à partir de 16h.
- Une réponse est souhaitée avant le 20 janvier par mail à drari.centre-val-de-loire@recherche.gouv.fr

*ARCHE « Ambassadeurs et Ambassadrices de la Région Centre-Val de Loire pour le programme Horizon Europe »

EUCLIDE est le réseau régional qui rassemble les acteurs dont la Cellule Mutualisée Europe Recherche (CMER*) intervenant en faveur d'une meilleure participation aux programmes européens de recherche et développement

Loi Spéciale de finance 2026

- Le Budget initial 2026 est remplacé temporairement par le régime de la loi spéciale 2026.
- La règle d'arbitrage se fait uniquement sur la dépense à partir du moment où un euro d'argent public est impliqué.
- Sont autorisées uniquement les dépenses nécessaires et indispensables à la continuité des missions de services publics et non reportable au 2ème trimestre.
- Contrôle budgétaire avancé opéré au niveau du Contrôleur Budgétaire Régional.
- Chacun engage sa responsabilité de gestionnaire public.

En pratique : les emplois

Aucun emploi nouveau (qui n'existait pas déjà en 2025)

Recrutement possible uniquement si :

- 0% de fonds publics français (Europe...)
- Remplacement / renouvellement non reportable de 3 mois
- Vacataire

En pratique : le fonctionnement

Les grands colloques nationaux/internationaux prévus de longue date sont maintenus.

Les séminaires, journées d'études et autres événements de plus petite taille doivent être reportés.

Les missions et déplacements scientifiques doivent être reportés si possible.

Financements de projets : Lesancements de financements (BQR, tremplin recherche internationale) sont suspendus jusqu'à nouvel ordre, même si les sélections sont faites.

En pratique : l'investissement

Tout nouvel engagement d'investissement est interdit à l'exception d'investissements relevant de la sécurité des biens et des personnes.

- Poursuite des investissements avec un acte juridique d'engagement.
- Les études préalables aux travaux non engagées sont suspendues.

Une note officielle détaillant les modalités pratiques sera diffusée prochainement.

Thématiques fédératrices

- Calendrier (modifié) des réunions de travail sur les thématiques fédératrices :
 - 22 octobre 2025, 9h-11h (Amphithéâtre IRD)
 - 21 novembre 2025, 14h-16h (Château de la Source. Cette réunion se tiendra sous la forme d'ateliers de travail.
 - 5 décembre 2025, 14h-16h (Amphithéâtre B004, IUT d'Orléans)
 - **30 janvier 2026, 13h30-15h30, Amphi IRD (report du 6 janvier 2026)**

À l'issue de cette réunion le 30/01/2026, le travail sera présenté en Commission Recherche.

2. [Délibération] Approbation du compte rendu de la Commission Recherche du 9 décembre 2025

En l'absence de remarque, la Vice-présidente soumet le Procès-verbal de la Commission Recherche en formation plénière du 9 décembre 2025 au vote des membres de la Commission :

Effectif statutaire :	41
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	22
Membres représentés :	7
Total :	29

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	29
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	29
Pour :	29
Contre :	0

Vote de la Commission : Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. [Délibération] Direction du laboratoire InTherNa (Innovative Therapies and Nanomedicine)

- Contexte : création du laboratoire INTHERNA en 2025
- Décision du président directeur général de l'INSERM et du président de l'Université d'Orléans : Mme Chantal Pichon est nommée directrice de l'InTherNa pour la période 1^{er} janvier 2026 – 31 décembre 2028 afin de s'aligner sur le calendrier d'évaluation des autres unités de recherche.

En l'absence de remarques, la Vice-présidente soumet la direction du laboratoire InTherNa, au vote des membres de la Commission :

Effectif statutaire :	41
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	22
Membres représentés :	7
Total :	29

Décompte des votes :

Abstentions :	0
---------------	---

Suffrages exprimés :	29
----------------------	----

Votants :	29
Blancs ou nuls :	0

Pour :	29
Contre :	0

Vote de la Commission : La direction du laboratoire InTherNa est validée à l'unanimité.

4. [Délibération] Demande de décharge pour la direction du laboratoire InTherNa (point supprimé de l'Ordre du jour)

5. [Délibération] Demande de décharge pour la direction du laboratoire ERCAÉ (Équipe de Recherche Contextes et Acteurs de l'éducation) (point supprimé de l'Ordre du jour)

6. [Discussion] Avancée du projet Structuration des Plateformes à l'Université d'Orléans (Présentation jointe en annexe)

- Ce projet de structuration des plateformes est financé dans le cadre du Contrat d'Objectif, de Moyens et de Performance (COMP) 2024-2026.
- La présentation proposée par le Chargé de Mission *Plateformes* clarifie la distinction entre une plateforme (ouverte largement, avec un modèle économique clair et un soutien institutionnel) et un plateau technique (plus petit, à usage principalement interne au laboratoire).
- **Objectifs :**
 - Valoriser et mutualiser les équipements et expertises.
 - Améliorer la visibilité interne et externe.
 - Mettre en place des bonnes pratiques et un modèle économique clair.
 - Répondre aux exigences des financeurs (ANR, Europe) qui demandent une tarification auditable.
- **Démarche :**
 - Un recensement des plateformes et plateaux techniques a été réalisé.
 - Une coordination est en place avec d'autres établissements régionaux (Université de Tours, CNRS) qui sont dans une démarche similaire.
- **Calendrier :**

Le projet terminé devra être remonté au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche fin 2026.
- **Discussions :**
 - Labellisation des plateformes existantes : les plateformes déjà labellisées (par exemple par le CNRS) bénéficieront d'une procédure de labellisation Université d'Orléans simplifiée.
 - Tarification pour les chercheurs étrangers en séjour à l'Université d'Orléans : il est suggéré que les plateformes puissent faire preuve de souplesse et appliquer le tarif interne au cas par cas.
 - Gestion des recettes/dépenses : la Direction des Affaires Financières étudie actuellement si la gestion sera assurée par les gestionnaires des laboratoires ou de manière centralisée à la DAF.

- Liste des plateformes : la liste des plateformes identifiées a été communiquée à chaque directeur d'unité pour son laboratoire.

15h46 : sortie de Madame MOLLET

15h48 : retour de Madame MOLLET

7. [Discussion] Questions diverses

- **Projets STEP Région Centre-Val de Loire :**
 - Un membre s'interroge sur le suivi des projets STEP non pourvus et sur une éventuelle "phase 2".
 - La Région CVL fera un point sur les projets STEP début février, en COS PU CVL. Une clarification sur les modalités de soumission sera demandée par la Vice-présidente de la Commission Recherche auprès de la Région CVL.
- **Financement des doctorants et bourses Régions CVL :**
 - L'Université d'Orléans est très proche d'atteindre son plafond d'emploi.
 - Il a été précisé que les cofinancements de thèses (exemple : 50% région, 50% établissement) comptent pour une unité entière dans le décompte". La discussion a porté sur les stratégies possibles pour contourner ce problème, comme favoriser les financements qui ne sont pas imputés sur le plafond principal ("plafond 2").
 - Aucune décision ferme n'a été prise, mais la question est identifiée comme un point de vigilance majeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h01

La Vice-présidente de la Commission
Recherche



Camélia TURCU